

CABINET ANCETTE & ASSOCIES

**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

SA MADVERTISE – COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

CABINET ANCETTE & ASSOCIES

**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



☎ 04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

MADVERTISE

SA au capital de 1 239 329,20 euros
Siège social : 13, Rue Aristide Briand
92300 LEVALLOIS-PERRET
447 922 972 RCS NANTERRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société MADVERTISE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société MADVERTISE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 5.2 Evènements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes consolidés concernant les mesures prises par le groupe dans le contexte de crise sanitaire du Covid-19.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Principes comptables

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes consolidés. Ces principes nous

paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Estimations comptables

L'établissement des comptes consolidés n'a fait appel à aucune estimation comptable significative.

Ecarts d'acquisition

Les notes « 6.2.1 et 9.1 Ecarts d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés exposent les modalités de traitement des écarts d'acquisition et les hypothèses retenues pour le test de dépréciation annuel.

Présentation d'ensemble des comptes

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes consolidés, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leurs correctes applications.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

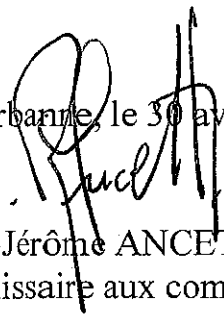


- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Villeurbanne, le 30 avril 2021



Pierre-Jérôme ANCETTE
Commissaire aux comptes

COMPTES CONSOLIDES

31/12/2020



madvertise.
INNOVATING MOBILE ADVERTISING

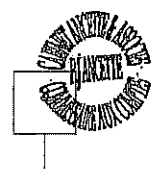
**13, RUE ARISTIDE BRIAND
92300 LEVALLOIS PERRET**



SOMMAIRE

1	BILAN CONSOLIDE	4
2	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
3	TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE	6
4	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES – PART DU GROUPE	7
5	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	8
5.1	FAITS MARQUANTS	8
5.2	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	10
6	REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION	10
6.1	REFERENTIEL COMPTABLE	10
6.2	MODALITES DE CONSOLIDATION	10
6.2.1	ECARTS D'ACQUISITION	11
6.2.2	DATES DE CLOTURE DES EXERCICES DES SOCIETES CONSOLIDEES	12
6.2.3	METHODE DE CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES	12
6.3	METHODES ET REGLES D'EVALUATION	12
6.3.1	UTILISATION D'ESTIMATIONS	12
6.3.2	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12
6.3.3	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12
6.3.4	CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT	13
6.3.5	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13
6.3.6	CREANCES ET DETTES	13
6.3.7	TRESORERIE ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	13
6.3.8	PROVISIONS	13
6.3.9	ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET PRESTATIONS ASSIMILEES	14
6.3.10	IMPOTS SUR LES RESULTATS	14
6.3.11	RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES CHARGES CORRESPONDANTES	14
6.3.12	DISTINCTION ENTRE RESULTAT EXCEPTIONNEL ET RESULTAT D'EXPLOITATION	15
6.3.13	RESULTATS PAR ACTION	15
7	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	16
7.1	ACTIVITE	16
7.2	ORGANIGRAMME AU 31 DECEMBRE 2020	16
7.3	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	16
8	COMPARABILITE DES COMPTES	17
8.1	CHANGEMENTS COMPTABLES	17
8.2	VARIATIONS DE PERIMETRE	17
9	EXPLICATION DES COMPTES DU BILAN, DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS	18

9.1	ECARTS D'ACQUISITION	18
9.2	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19
9.3	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20
9.4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	20
9.5	VENTILATION DES CREANCES ET DES DEPRECIATIONS PAR ECHEANCE	21
9.6	CAPITAUX PROPRES.....	21
9.7	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	22
9.8	EMPRUNT OBLIGATAIRE.....	22
9.9	IMPOTS DIFFERES	23
9.10	AUTRES PASSIFS A COURT TERME.....	24
9.11	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS.....	24
9.12	RESULTAT FINANCIER.....	25
9.13	RESULTAT EXCEPTIONNEL	25
9.14	ENGAGEMENTS HORS-BILAN	26
9.15	IMPOT SUR LES RESULTATS	26
9.15.1	ANALYSE DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES	26
9.15.2	PREUVE D'IMPOT.....	27
10	AUTRES INFORMATIONS	28
10.1	INFORMATION SECTORIELLE.....	28
10.1.1	ACTIFS IMMOBILISES	28
10.1.2	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	28
10.1.3	RESULTAT D'EXPLOITATION	28
10.2	INFORMATION GEOGRAPHIQUE.....	29
10.3	EFFECTIF MOYEN	29
10.4	REMUNERATION DES DIRIGEANTS.....	29
10.5	PARTIES LIEES.....	29
10.6	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	29



1 Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	Note n°
Actif immobilisé	2 603	2 643	
Ecart d'acquisition	11	60	9.1
Immobilisations incorporelles	2 300	2 174	9.2
Immobilisations corporelles	61	252	9.3
Immobilisations financières	231	157	9.4
Actif circulant	6 571	6 657	
Stocks et en-cours			
Clients et comptes rattachés	3 462	4 533	} 9.5
Autres créances et comptes de régularisation	2 895	1 913	
Valeurs mobilières de placement	0	1	
Disponibilités	213	210	
TOTAL	9 173	9 300	

PASSIF (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	Note n°
Capitaux propres (part du groupe)	(4 015)	(2 885)	
Capital	1 239	1 229	} 9.6
Primes	2 543	4 983	
Réserves consolidées	(6 741)	(7 484)	
Autres dont écarts de conversion	(60)	(60)	
Résultat consolidé	(996)	(1 554)	
Intérêts minoritaires	-	-	
Provisions	486	445	
Dettes	12 702	11 740	
Emprunts et dettes financières	2 036	1 955	} 9.8
Fournisseurs et comptes rattachés	6 165	7 036	
Autres dettes et comptes de régularisation	4 501	2 749	
TOTAL	9 173	9 300	



2 Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019	Note n°
	(12 mois)	(12 mois)	
Chiffre d'affaires	13 880	15 259	10.1.2
Autres produits d'exploitation	309	557	
Achats consommés	(10 670)	(11 800)	
Charges de personnel	(3 531)	(4 331)	
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes	(96)	(102)	
Excédent Brut D'exploitation	(107)	(417)	
Reprises sur amortissements et aux provisions	629	-	
Dotations aux amortissements et aux provisions	(507)	(652)	
Autres produits d'exploitation	14	6	
Autres charges d'exploitation	(746)	(96)	9.9
Résultat d'exploitation	(717)	(1 159)	10.1.3
Charges et produits financiers	(260)	(286)	9.10
Résultat courant des entreprises intégrées	(977)	(1 445)	
Charges et produits exceptionnels	(117)	(318)	9.11
Impôts sur les résultats	103	219	9.13
Résultat net des entreprises intégrées	(992)	(1 545)	
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(5)	(9)	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(996)	(1 554)	
Intérêts minoritaires	-	-	
Résultat net (part du groupe)	(996)	(1 554)	

3 Tableau de financement consolidé par l'analyse des flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020 (12mois)	31/12/2019 (12 mois)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	(996)	(1 554)
- Résultat des sociétés mise en équivalence	-	-
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	482	626
- Variation des impôts différés	(18)	(4)
- Plus-values de cession	45	-
- Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	-	-
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	(487)	(932)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	845	1 143
Flux net de trésorerie généré par l'activité	358	211
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(400)	(755)
Cession d'immobilisations	61	30
Incidence des variations de périmètre	(59)	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(397)	(725)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentations de capital en numéraire	(134)	735
Variation des autres dettes financières	-	125
Emissions d'emprunts	500	2
Remboursements d'emprunts	(146)	(136)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	221	726
VARIATION DE TRESORERIE	181	212
Trésorerie d'ouverture	26	(185)
Trésorerie de clôture	208	26
Incidence des variations de cours des devises	-	-

4 Variation des capitaux propres consolidés – part du groupe

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Capitaux propres (part du groupe)
Situation au 31/12/2017	1 004	7 694	(7 314)	(1 465)	(60)	(142)
Affectation du résultat		(1 288)	(177)	1 465		
Résultat 2018				(1 830)		(1 830)
Variations du capital de l'entreprise consolidante		(94)				(94)
Autres						
Situation au 31/12/2018	1 004	6 312	(7 491)	(1 830)	(60)	(2 066)
Affectation du résultat		(1 838)	8	1 830		
Résultat 31.12.2019				(1 554)		(1 554)
Variations du capital de l'entreprise consolidante	225	510				735
Autres						
Situation au 31/12/2019	1 229	4 983	(7 484)	(1 554)	(60)	(2 885)
Affectation du résultat		(2 296)	743	1 554		
Résultat 31.12.2020				(996)		(996)
Variations du capital de l'entreprise consolidante	10	(144)				(134)
Autres						
Situation au 31/12/2020	1 239	2 543	(6 741)	(996)	(60)	(4 015)

5 Evènements significatifs de l'exercice

5.1 *Faits marquants*

Les principaux évènements de l'année 2020 sont les suivants :

- La société a transféré son siège social du 56 rue de Billancourt 92100 Boulogne Billancourt au 13 rue Aristide Briand 92300 Levallois Perret en date du 1^{er} Avril 2020.
- Le 29 septembre 2020, La société MADVERTISE a cédé la totalité des actions MADVERTISE AGENCY à la société ERANOVUM en date du 29 Septembre 2020.
- La Société MADVERTISE est rentrée en négociation exclusive avec la société de technologie Sync afin de prendre une participation minoritaire dans un premier temps avec une option de montée au capital pour en prendre le contrôle.
- La Société a reçu le soutien d'un actionnaire de référence en date du 14 Février 2020 et le 26 Juin 2020, via un apport en compte courant de quatre cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingts euros (449 980 euros) afin de répondre aux besoins de financement de la Société, et de pérenniser l'équilibre financier du groupe de manière durable.
- La société Madvertise SA a procédé à la recapitalisation :
 - o de la société Madvertise Advertising S.R.L en date du 30 Avril 2020 pour un montant de 121.000 euros
 - o de la société Madvertise Gmbh pour un montant total de 200.000 euros en date du 24 Septembre 2020.

Impact de la pandémie de Covid-19

L'activité a été impacté par le développement du COVID avec une baisse significative de notre business en France en particulier en Avril 2020 (-65%), en Italie (-70%) et de manière moins significative en Allemagne (-25%).

Des mesures exceptionnelles ont été prises pour limiter l'impact du covid-19 sur l'activité :

- Le recours au chômage partiel pour sur la période du 17/03/2020 au 30/06/2020 etu du 01/11/2020 au 31/12/2020,
- Le report des échéances du prêt de BPI,
- Obtention d'un Prêt garanti par l'état de BPI,
- Le report des échéances Urssaf et des caisses de retraite pour les mois de Février 2020 à Mai 2020. Un échéancier de paiement à été mis en place et validé par les organismes sociaux.

5.2 Evènements postérieurs à la clôture

L'état d'urgence sanitaire a été décrété le 14 Octobre 2020 par le président de la république. Ainsi, nous avons eu recours au télé travail pour l'ensemble des salariés sur l'année 2020. Le télé travail s'est poursuivi sur l'année 2021 en bénéficiant toujours du dispositif du chômage partiel.

Madvertise a obtenu un PGE de 500K auprès de la Banque Postale. La plan d'intégration de la société Sync s'est mis en place avec une remise en main de la finance, de la direction technique et une intégration des équipes commerciales.

L'offre de Sync est désormais commercialisée aux Etats-Unis et en Allemagne. Les couts ont été revu en Italie. Le budget Q1 validé par notre board est conforme à nos attentes, et nous anticipons une croissance de notre activité dès le second trimestre 2021.

6 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

Note préalable :

Sauf mention contraire, l'ensemble des données chiffrées de ces notes annexes est exprimé en milliers d'euros. L'euro est la monnaie fonctionnelle de l'ensemble des entités du Groupe.

MADVERTISE n'atteint pas les seuils légaux minimaux devant conduire à une obligation de consolider. Cette publication optionnelle est donc destinée à faciliter sa communication.

6.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe MADVERTISE sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable sont appliquées.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

6.2 Modalités de consolidation

La note 7 liste l'ensemble des entités consolidées par la société mère MADVERTISE (13, rue Aristide Briand 92300 Levallois Perret) et les méthodes y afférent.

Les sociétés contrôlées exclusivement, directement ou indirectement, par la société mère MADVERTISE, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles MADVERTISE a une influence notable sont mises en équivalence. Celle-ci est présumée à partir du moment où le Groupe détient au moins 20% du capital.

6.2.1 Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion d'une prise ou d'une variation de participation représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition qu'il n'a pas été possible d'affecter à un poste de l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif. Conformément à la nouvelle réglementation de l'ANC n° 2015-07 du 23 novembre 2015, applicable au 1^{er} janvier 2016, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Lorsqu'il existe une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

L'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) identifiée par le groupe correspond à la notion d'entité juridique. Parfaitement en adéquation avec la structure opérationnelle, les entités ont été acquises ou créées au fur et à mesure du développement du groupe et des opérations de croissance externe. Le goodwill est donc affecté à la société, qui représente les UGT du groupe.

Ainsi, les écarts d'acquisition positifs inscrits à l'actif immobilisé à compter du 1^{er} janvier 2016 ne seront plus systématiquement amortis notamment en l'absence de limite prévisible de leur durée d'utilisation.

Concernant les écarts d'acquisition antérieurs au 1^{er} janvier 2016, le groupe a retenu la possibilité de maintenir l'amortissement sur la durée d'utilisation antérieurement déterminée. Compte tenu des hypothèses retenues et des objectifs fixés lors des acquisitions, cette durée avait été estimée à 7 ans et appliquée à l'ensemble des écarts d'acquisition enregistrés.

La valeur des actifs incorporels non amortissables et des écarts d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Au 31 Décembre 2020, l'étude des indices économiques et financiers n'a pas montré que les écarts d'acquisition ont perdu de leur valeur. Aucune dépréciation n'a donc été comptabilisée.

Concernant les écarts d'acquisition négatifs, la société a appliqué les dispositions prévues par la norme CRC 99-02 et a donc amorti ces derniers selon la même politique, soit sur 7 ans.

6.2.2 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les comptes consolidés au 31 Décembre 2020 ont été établis à partir des états financiers de chacune des entités arrêtées au 31 Décembre 2020, d'une durée de douze mois.

6.2.3 Méthode de conversion des opérations en devises

Les éventuelles transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont, le cas échéant, comptabilisées en résultat financier, selon la méthode préférentielle prévue par le Règlement CRC 99-02.

6.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe MADVERTISE sont les suivants :

6.3.1 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs et passifs portés au bilan, de produits et de charges comptabilisés et d'engagements mentionnés en annexe. Les résultats définitifs pourront, le cas échéant, diverger de ces estimations

6.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent :

- aux frais de développement de logiciels à usage interne. Ils sont amortis en linéaire sur une durée de deux ans pour le front office et trois ans pour le back office ;

6.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle ou du composant concerné.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

6.3.4 Contrats de location-financement

Le groupe n'a pas souscrit à ce jour de contrat de location financement significatif.

Si tel devait être le cas ultérieurement, les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location-financement significatif seraient retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements seraient conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement serait prise en compte.

6.3.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement à des cautions et dépôts de garantie, et aux titres de participation de la société Sync

6.3.6 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leurs valeurs nominales.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voies de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du cours de clôture.

6.3.7 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires, selon la méthode Premier Entré, Premier Sorti.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

Le groupe a souscrit à un contrat de liquidité le 03 avril 2012. En application du Règlement CRC 99-02, le traitement des titres d'autocontrôle dépend de leur classement comptable. Figurant en valeurs mobilières de placements dans les comptes individuels, ils sont maintenus à ce poste dans les comptes consolidés.

6.3.8 Provisions

Sur la période, le Groupe a comptabilisé une provision pour risques et charges.

D'une façon générale le groupe n'enregistre de telles provisions que dans les cas d'obligation légale ou implicite vis-à-vis d'un tiers résultant d'un fait générateur passé qui entraînerait probablement une sortie de ressources représentative d'avantages économiques nécessaire pour éteindre l'obligation.

L'analyse que le management du groupe a pu faire sur ce poste n'a pas conduit à la mise en évidence d'une telle obligation.

Par ailleurs, l'étude des différents litiges en cours n'a pas conduit au besoin de constituer des provisions pour risques.

6.3.9 Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements ne sont pas comptabilisés dans les comptes consolidés selon le principe d'importance relative : ancienneté moyenne faible et moyenne d'âge peu élevée.

6.3.10 Impôts sur les résultats

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société. Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas de résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2012. Il comprend l'entité Madvertise Media, et l'entité tête de groupe est MADVERTISE. Depuis le 1^{er} Janvier 2017, la société Appsfire intègre le groupe d'intégration fiscale.

6.3.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires et des charges correspondantes

Les prestations de services du Groupe sont reconnues en chiffre d'affaires lorsque celles-ci sont réalisées.

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à moyen et long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la transaction. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture. La totalité des revenus n'est pas comptabilisée lorsqu'il subsiste une incertitude significative quant au recouvrement du prix de la transaction.

6.3.12 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation provient des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

6.3.13 Résultats par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions aux clôtures respectives.

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net (part du Groupe) en euros	(995 135)	(1 553 795)
Nombre d'actions en circulation	12 393 292	12 293 292
Résultat par action (en euros)	(0,080)	(0,126)

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions en circulation aux clôtures respectives augmenté des options en cours de validité.

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net (part du Groupe) en euros	(995 135)	(1 553 795)
Nombre d'actions en circulation	12 393 292	12 293 292
Nombre d'actions à émettre en cas d'exercice des instruments financiers	1 368 453	2 075 317
Résultat par action (en euros)	(0,072)	(0,108)

7 Périmètre de consolidation

7.1 Activité

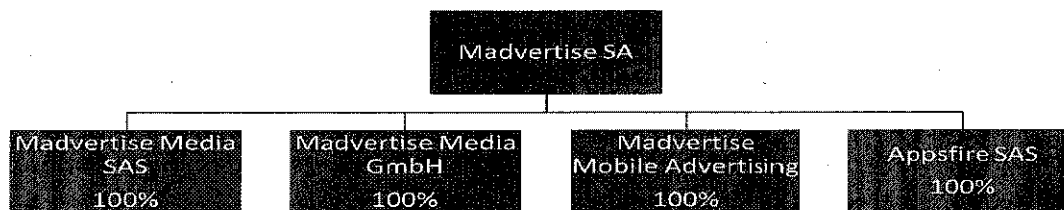
Le Groupe MADVERTISE accompagne les annonceurs dans leur stratégie mobile et leur communication auprès des utilisateurs.

L'activité du Groupe est organisée autour des 2 pôles suivants :

- Pôle agence de conseil et technique
- Pôle régies publicitaires mobiles

Les informations par activité sont présentées en note 10.

7.2 Organigramme au 31 Décembre 2020



7.3 Liste des sociétés consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Entités	Numéro d'identité	Siège social	Méthode de consolidation 12 2020	Méthode de consolidation 12 2019	% Contrôle 2020	% Contrôle 2019	% Intérêt 2020	% Intérêt 2019
Madvertise	447922972	13 rue Aristide Briand 92300 Levallois Perret	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	100%	100%
Madvertise Agency	514844760	13 rue Aristide Briand 92300 Levallois Perret	Hors périmètre	Intégration globale	0%	100%	0%	100%
Madvertise Media	512815218	13 rue Aristide Briand 92300 Levallois Perret	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Madvertise Media GMBH (Allemagne)	204 730	Engelkamm 62-64b 10 179 Berlin	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Madvertise Mobile Advertising (Italie)	07540080962	Via Savona 97 Int S.3.3 20144 Milan	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Appsfire	518896303	13 rue Aristide Briand 92300 Levallois Perret	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%

La société SYNC ne fait pas partie du périmètre d'intégration fiscale car elle est détenue à 4,26%.

8 Comparabilité des comptes

8.1 Changements comptables

Aucun changement comptable n'est, par nature, susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

8.2 Variations de périmètre

Le 29/09/2020, la société Madvertise a cédé la totalité de ses actions Madvertise Agency.

Ainsi, la société Madvertise Agency cesse à cette date de faire partie du périmètre de consolidation.

9 Explication des comptes du bilan, du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés et sont exprimés en milliers d'euros.

9.1 Ecarts d'acquisition

Le détail des écarts d'acquisition est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31/12/2020
Valeurs brutes					
Madvertise Agency	1 679			(1 679)	-
Madvertise Media	4 671			-	4 671
Madvertise Italie	66			-	66
Madvertise	765			-	765
Appsfire	14			-	14
Total	7 195	-	-	(1 679)	5 516
Amortissements					
Madvertise Agency	(1 679)			1 679	-
Madvertise Media	(4 671)			-	(4 671)
Madvertise Italie	(56)	(9)		-	(66)
Madvertise	(715)	(39)		-	(754)
Appsfire	(14)			-	(14)
Total	(7 135)	(48)	-	1 679	(5 505)
Valeurs nettes					
Madvertise Agency	-	-		-	-
Madvertise Media	0	-		-	0
Madvertise Italie	9	(9)		-	-
Madvertise	50	(39)		-	11
Appsfire					
Total	60	(48)	-	-	11

Il est à noter qu'un écart d'acquisition négatif a été constaté lors de l'acquisition de Madvertise Media GmbH pour un montant de 306K€. Ce dernier est entièrement amorti au 31/12/2020

Dépréciation des actifs incorporels et des goodwill

Une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel si la valeur comptable d'un actif ou de son Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est supérieure à sa valeur recouvrable (cf. 6.2.1). Le détail des actifs par UGT et les principales hypothèses retenues pour le test de dépréciation annuel sont les suivants :

Unité génératrice de trésorerie	Goodwill	Taux de croissance	Taux d'actualisation
Madvertise Media SAS (Mbrand-3)	0	1,50%	7,10%
Madvertise Media GmbH (Allemagne)	0	1,50%	7,10%
Madvertise Mobile Advertising (Italie)	0	1,50%	7,10%
Appsfire (Appsfire, Madvertise performance)	0	1,50%	7,10%

Aucune variation raisonnablement possible des principales hypothèses utilisées n'a fait apparaître de situation susceptible d'entraîner une perte de valeur des actifs testés.

9.2 Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à la marque « Madvertise » pour un montant de 1 500K€.

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Variation périmètre	Augment.	Diminut.	Autres variations	31/12/2020
Valeurs brutes						
Frais de développement	196	-	-	-	-	196
Concessions, brevets, licences	3 269	(4)	6	(150)	455	3 575
Autres immobilisations incorporelles	1 750	-	0	-	-	1 750
Total	5 214	(4)	6	(150)	455	5 521
Amortissements et provisions						
Frais de développement	(196)	-	-	-	-	(196)
Concessions, brevets, licences	(2 562)	4	(386)	169	-	(2 775)
Autres immobilisations incorporelles	(282)	-	-	32	-	(251)
Total	(3 040)	4	(386)	201	-	(3 221)
Valeurs nettes						
Frais de développement	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences	707	-	(380)	19	455	801
Autres immobilisations incorporelles	1 467	-	0	32	-	1 499
Total	2 174	-	(380)	51	455	2 300

9.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement à des matériels de bureau et outils informatiques.

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Augment.	Diminut.	Autres variations	Variation périmètre	31/12/2020
Valeurs brutes						
Autres immobilisations corporelles	294	59	(20)	-	(39)	255
Immobilisations corporelles en cours	205	250	-	(455)		-
Total	499	309	(59)	(455)		255
Amortissements et provisions						
Autres immobilisations corporelles	(248)	(28)	82	-	(39)	(194)
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-		-
Total	(248)	(28)	42	-		(194)
Valeurs nettes						
Autres immobilisations corporelles	47	31	(17)	-		61
Immobilisations corporelles en cours	205	250	-	(455)		-
Total	252	281	(17)	(455)		61

9.4 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Variation périmètre	Augment.	Diminut.	31/12/2020
Valeurs brutes					
Titres de participations	0	-	90	(0)	90
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	157	-	45	(61)	141
Total	157	-	135	(61)	231

La société a pris une participation de 40k € sur la société SYNC en date 28 Août 2020.

Suite à cette acquisition, la société a comptabilisé 50k € de frais d'acquisition, amortissable sur 5 ans.

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement aux dépôts de garantie des nouveaux locaux pris en Juin 2020, ainsi que des fonds de garantie du Factor. Aucune dépréciation n'a été enregistrée.

9.5 Ventilation des créances et des dépréciations par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2020	< 1 an
Avances et acomptes versés	0	2	2
Clients et comptes rattachés	5 491	3 744	3 744
Comptes-courants débiteurs	0	260	260
Créances sociales	15	2	2
Créances fiscales	1 466	2 063	2 063
Débiteurs divers	101	350	350
Charges constatées d'avance	161	73	73
Impôt différé actif Conso	169	146	146
Total	7 404	6 639	6 639

Les dépréciations relatives à ces créances sont présentées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Dotations	Reprises	Variation périmètre	31/12/2020
Clients et comptes rattachés	958	20	(526)	(169)	283
Total	958	20	(526)	(169)	283

9.6 Capitaux propres

Au 31 décembre 2020, le capital social se compose de 12 393 292 actions d'une valeur nominale de 0,1 euro.

9.7 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres variations (*)	Ecarts de conversion	Autres variations	31/12/2020
Ecart d'acquisition négatif	44	-	(44)	-	-	-	-
Provisions impôts différés passif	92	(18)	-	-	-	-	75
Provisions pour autres charges	309	166	(48)	(15)	-	-	412
Total	445	148	(92)	(15)	-	-	486

La provision de 412K€ correspondant à la provision pour prime de non-conversion de l'emprunt obligataire pour 362K€ et une provision pour un litige avec un salarié de 50K€.

L'écart d'acquisition négatif relatif à l'acquisition de Madvertise Media GmbH est entièrement amorti.

9.8 Emprunt obligataire

La société MADVERTISE a souscrit un emprunt obligataire de 800K€ d'une durée de 3 ans, au taux d'intérêt annuel de 5% payés trimestriellement. Le contrat prévoit une prime de non-conversion des OCA payable in fine d'un montant maximal de 378K€. Ce risque a été comptabilisé en provision pour risque et charge pour un montant cumulé de 362K€ au 31 Décembre 2020.

La société MADVERTISE a souscrit le 31/10/2017 à un prêt innovation auprès de la BPI de 500K€ d'une durée de 7 ans, au taux d'intérêt annuel de 4.89% payés trimestriellement.

Le premier remboursement est intervenu le 30/09/2020 pour 25K€.

Le groupe a bénéficié d'un prêt garanti par l'état d'un montant de 500k auprès de la BPI en date du 22 Décembre 2020.

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2020	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	800	800	-	800	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	834	1 190	225	965	-
Intérêts courus non échus	10	40	40	-	-
Concours bancaires courants	185	6	6	-	-
Dettes financières diverses	2	-	-	-	-
Total emprunts et dettes financières	1 830	2 036	271	1 765	-

Les intérêts financiers des autres crédits sont comptabilisés conformément aux normes comptables.

	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Variation périmètre (*)	Autres variations	31/12/2020
Emprunts obligataires	800	-	-	-	-	800
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	834	500	(144)	-	-	1 190
Intérêts courus non échus	10	40	(10)	-	-	40
Concours bancaires courants	185	6	(154)	(31)	-	6
Dettes financières diverses	2	-	(2)	-	-	-
Total	1 830	546	(309)	(31)	-	2 036

9.9 Impôts différés

La prise en compte, au 31 Décembre 2020, d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

<i>Impôt différé actif (en milliers d'euros)</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Impact Réserve</i>	<i>Impact Résultat</i>	<i>31/12/2020</i>
Organic	-			-
Créances IDA sur frais sur titres	169	(23)		146
Activation des déficits reportables	47			47
Elimination PV cession interne	-			-
Compensation IDA / IDP	(47)			(47)
Total	169	(23)	-	146

<i>Impôt différé passif (en milliers d'euros)</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Impact Réserve</i>	<i>Impact Résultat</i>	<i>31/12/2020</i>
Provisions réglementées	139		(18)	122
Autres	-			-
Compensation IDA / IDP	(47)			(47)
Total	92	-	(18)	75

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>
Impôts différés actif	146	169
Impôts différés passif	(75)	(92)
Impact réserves	(23)	0
Impact résultat	18	4

9.10 Autres passifs à court terme

Le tableau ci-après détaille les autres passifs à court terme. Le montant des dettes diverses comprend 412K€ de créances cédées à notre partenaire financier (factor) ainsi que 1 234K€ d'avance en compte courant de monsieur Robert Kopple et une avance en compte courant et 627K€ d'avance en compte courant de la société Nemapp.

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2020	< 1 an	1-5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 995	6 165	6 165	
Fournisseurs d'immobilisations	40			
Dettes fiscales et sociales	1 369	2 054	2 054	
Dettes diverses	1 345	2 346	2 346	
Produits Constatés d'avance	35	100	100	
Total autres passifs à court terme	9 785	10 666	10 666	

9.11 Amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations	23	-
Reprises de provisions	606	
Total reprises d'amortissements et de provisions	629	-
Dotations aux amortissements d'exploitation	507	489
Dotations aux provisions d'exploitation	93	164
Total dotations aux amortissements et aux provisions	600	652

Il a été constaté au cours de l'exercice 2020, une reprise de 526K€ de dépréciation client

9.12 Résultat financier

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers		
Gains de change	1	2
Rep. sur Provisions & Amts. Financiers	1	46
Autres produits financiers	-	4
Total	1	52
Charges financières		
Intérêts et Charges financières	(196)	(180)
Pertes de change	7	(7)
Dot. aux Provisions & Amts. Financiers	(93)	(133)
Autres charges financières	20	(18)
Total	(261)	(338)
Résultat financier	(260)	(286)

Les charges financières comprennent d'une part les intérêts relatifs au financement via le factor en France ainsi que l'escompte sur les paiements comptants, la provision pour prime de non-conversion relative aux OCA et de la dépréciation des titres de Madvertise Italie.

9.13 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11	3
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	-
Autres produits exceptionnels	-	-
Reprises de provisions et transferts de charges	-	-
Total	11	3
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(50)	(252)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(45)	-
Autres charges exceptionnelles	(31)	(0)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	-	-
Autres charges exceptionnelles	(3)	(70)
Total	(128)	(322)
Résultat exceptionnel	(117)	(318)

Il a été comptabilisé une charge exceptionnelle de 31K€ sur l'année 2020 correspondant à une indemnité à verser à notre ancien bailleur rue de Billancourt, suite à la résiliation du préavis.

Les autres charges exceptionnelles correspondent à des pénalités, des valeurs nettes comptables des immobilisations sorties,

9.14 Engagements hors-bilan

Le groupe MADVERTISE n'a pas d'engagement hors bilan significatif.

9.15 Impôt sur les résultats

9.15.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'analyse de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Impôt exigible	85	215
Charge (produits) d'impôts différés	18	4
Total	103	219

9.15.2 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020
Résultat avant impôt	(1 099)
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	28,00%
Charge / Produit d'impôt théorique	308
Incidence des :	
- Différences permanentes	98
- Amortissement de l'écart d'acquisition	(5)
- Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs	(431)
- Consommation de produits d'impôts sur des valeurs fiscales antérieurement non reconnues	55
- Crédit impôt recherche	85
- Résultat de cession consolidé	(7)
- Autres	
Charge / Produit d'impôt effectivement constaté	103
Taux d'impôt effectif (%)	NA

10 Autres informations

10.1 Information sectorielle

L'organigramme et la structuration des activités y afférents sont donnés en note 7 – Périmètre de consolidation.

10.1.1 Actifs immobilisés

La répartition des actifs immobilisés par secteur d'activité est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Pôle agence de conseil et technique		1
Pôle régies publicitaires mobiles	1 920	1 886
Holding	672	697
Total	2 591	2 583

10.1.2 Chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Pôle agence de conseil et technique	558	806
Pôle régies publicitaires mobiles	13 312	14 427
Holding	10	26
Total	13 880	15 259

10.1.3 Résultat d'exploitation

La répartition du résultat d'exploitation par secteur d'activité est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Pôle agence de conseil et technique	21	(342)
Pôle régies publicitaires mobiles	176	275
Holding	(915)	(1 092)
Total	(718)	(1 159)

10.2 Information géographique

La répartition géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
France	5 215	6 949
Allemagne	8 076	6 823
Italie	589	1 487
Total	13 880	15 259

10.3 Effectif moyen

L'effectif moyen employé se décompose comme suit :

		31/12/2020	31/12/2019
Entité consolidante	Madvertise	5	5
Entités en intégration globale	Madvertise Media (Mbrand 3)	16	18
	Madvertise Media GmbH	21	20
	Madvertise Mobile Advertising	7	8
	Appsfire SAS	4	4
Total		53	55

10.4 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie dans la mesure où elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

10.5 Parties liées

Les éventuelles transactions effectuées avec les parties liées sont systématiquement conclues par le Groupe aux conditions de marché et ne méritent donc pas d'être mentionnées.

10.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires relatifs aux prestations des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice s'élèvent à 70K€.